

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie
Camionnette

Marque
RENAULT

Désignation du type / Signe de reconnais.
Série Colorale
R 2093 PICK-UP

Bordereau-type
N° 1025-E

Moyens de reconnaissance du type Désign. "R 2093" sur l'avant, s/plaquette constr. - Carross.Pick-Up
 N° de châssis frappé A droite, sur partie sup. de l'avant, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A droite, à l'arrière sur carter-moteur
 Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F
 Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F

MOTEUR

Marque et type RENAULT 668
 Genre En ligne, s.en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 85 mm.
 Course 88 mm.
 C.V.-Impôt 10,173
 Cylindrée totale 1'996 cm³
 C.V. frein 54
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, à câble, sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 80 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur RENAULT
 Genre/Forme BILLANCOURT PICK-UP
 Pont/caisson av. ridelles
 Nombre de portes 2 (+ 1 rideau latéral)
 Nombre de places ass. Total 2-3
 Avant 2-3 Milleu — Arrière —
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	2'450 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	940 kg.	710 kg.	1'650 kg.
Charge utile <u>y compris le conducteur</u>	kg.	kg.	800 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	7.50 - 16 R		simples double
Capacité de charge (par pneu 850 kg.)	1'700 kg.	1'700 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Phares : Marque **CIBIE**

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 1, combiné 15 W.

Indicateurs de direction : syst. 2, clignoteurs
 1, avertisseur électrique

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier

Feux rouges 1, combiné 5 W. + 1 pastille refl.

Eclairage du N° de contr. 2, à gauche (2 lanternes 10 W) 1,

Emplacement 1, à l'arrière des portes de cabine
 2, électriques



OBSERVATIONS

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)**
- 1) Eclair. No. de contr. : Est adapté à la plaque de contrôle suisse par l'importateur.
 - 2) Miroir rétroviseur : Selon la nature des marchandises transportées, le miroir rétroviseur doit être placé à l'extérieur à gauche.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 16. 1. 1953

La commission d'expertises-types

DIMENSIONS

Voie { avant 1'480 mm.
 arrière 1'460 mm.
 Largeur hors-tout AV. 1'830 mm.
 AR. 1'830 mm.
 Empattement 2'660 mm.
 Longueur hors-tout 4'400 mm.
 Hauteur (non chargé) 1'850 mm.
 Garde au sol 230 mm.
 Porte à faux, arrière 940 mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) 540 mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) 870 mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche 12'05 mm.
 Diamètre de braquage ext. droite 11'15 mm.

Dim. Intérieures
 Longueur du pont de charge 1'760/1'860 mm.
 Largeur du pont de charge 1'100/1'460 mm.
 Hauteur Intérieure _____ mm.
 Haut. du pont dep. le sol 750 mm.
 Ridelles (hauteur) 520 mm.
 Ports à faux surfaçage chargement 780 mm.

